

PROJET PEDAGOGIQUE
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI 3/10 ANS
« LES AMIS DES BAUGES »
Année 2018 - 2019

Préambule

Ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'équipe de l'accueil périscolaire du mercredi pour les enfants âgés de des 3 à 10 ans.

Il est élaboré en lien avec les orientations éducatives définies par l'association « les Amis des Bauges ».

C'est un document de travail, et à ce titre un outil de référence pour toute personne travaillant, régulièrement ou occasionnellement, sur l'accueil de loisirs.

Tout animateur embauché sur l'accueil de loisirs devra en prendre connaissance, et marquer son adhésion.

Le contexte

Organisateur :

L'accueil de Loisirs est géré par une association de loi 1901: L'association « les Amis des Bauges », située rue du Capitaine de Courson, 73630 LE CHATELARD

Périodes :

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire.

Lieu :

L'accueil des enfants se fait à l'école primaire du Châtelard (73630).

Le site dispose :

D'une cour

D'une salle de motricité

D'une salle d'activités,

D'une salle aménagée en dortoir,

D'une salle de restauration ainsi que de sa cuisine.

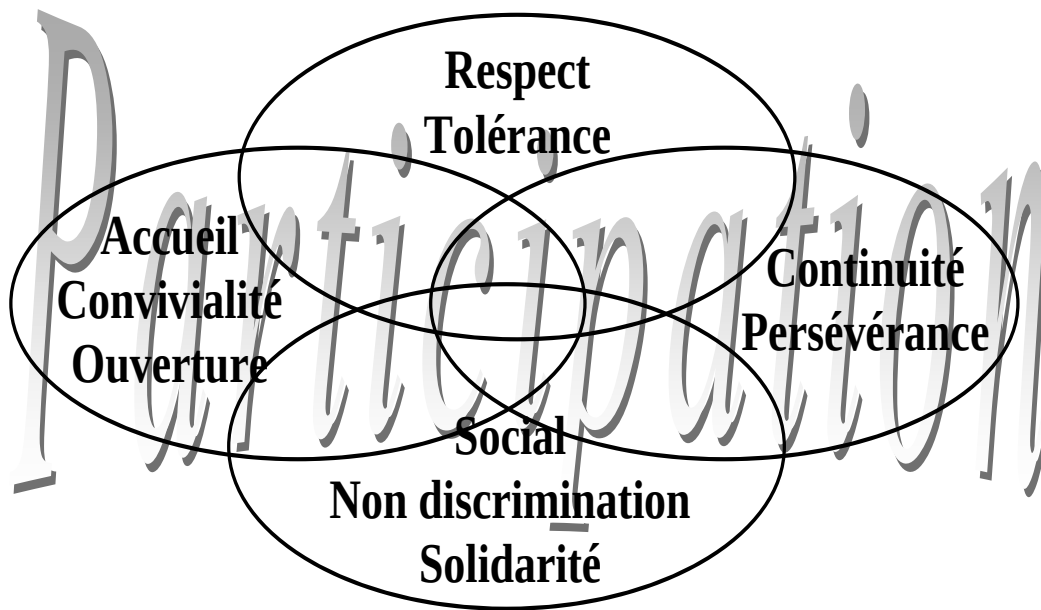
Le public concerné :

L'accueil est ouvert à tous les enfants âgés de 3 ans révolus à 10 ans des 14 communes du territoire du cœur des Bauges. Il peut être proposé aux enfants extérieur au canton si des places disponibles.

Orientation pédagogique de l'association

Le projet éducatif de l'association

L'association « Les Amis des Bauges » prône un certain nombre de valeurs éducatives qui sont les suivantes



Volontairement le Conseil d'Administration a voulu une présentation qui ne fasse ressortir aucune valeur par rapport à une autre, toutes ayant la même importance.

Les objectifs généraux de l'association sont les suivants :

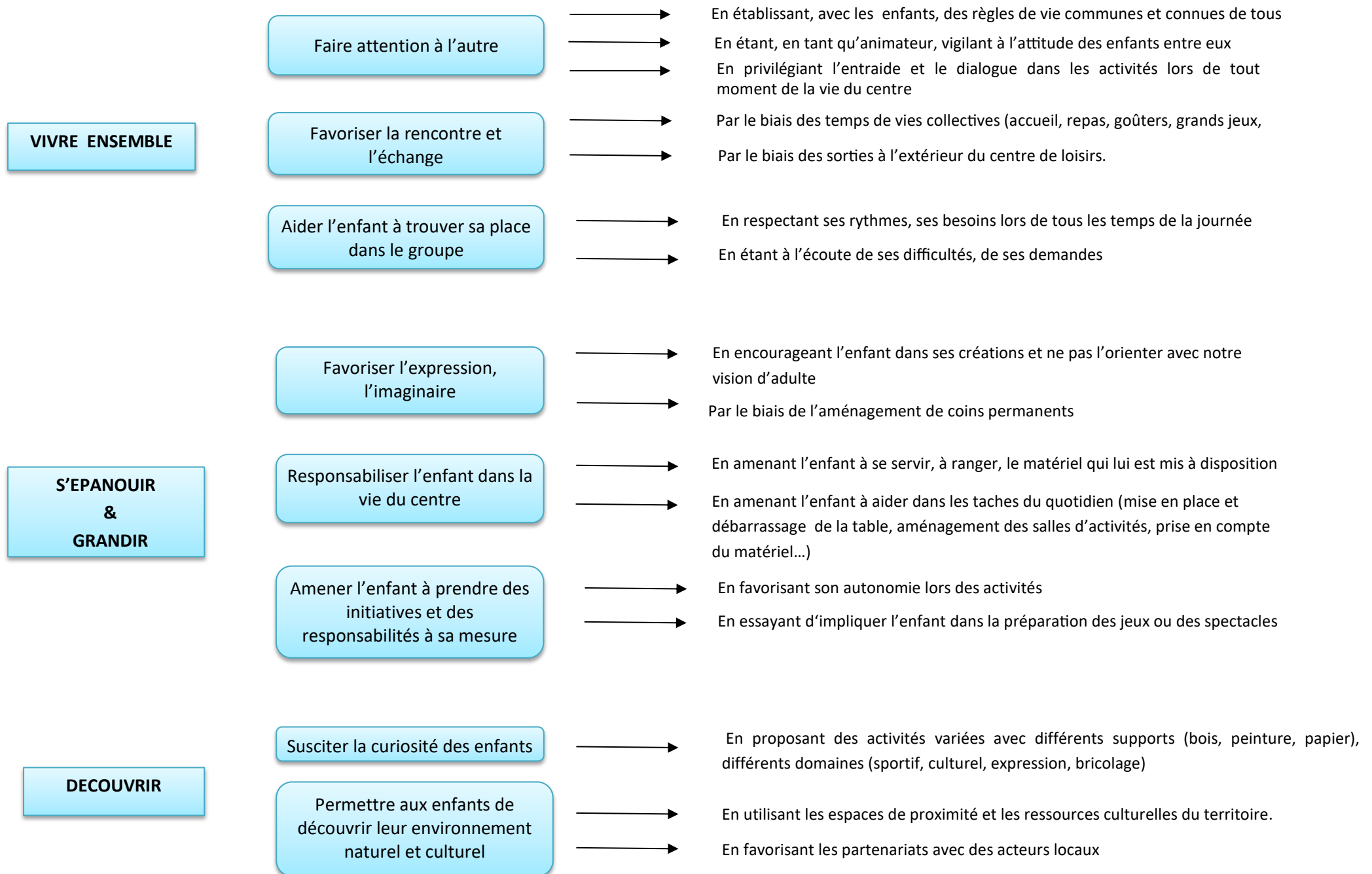
- ✓ Veiller à respecter nos valeurs et les développer
- ✓ Animer le territoire
- ✓ Être à l'écoute des besoins

Les objectifs plus spécifiques autour de l'enfance / Jeunesse / Famille

- ✓ Mobiliser au moyen des services sur les objectifs et les valeurs du centre socioculturel
- ✓ Coordonner les intervenants autour de l'enfance/jeunesse
- ✓ Favoriser les solidarités et relation intergénérationnelles

Ces valeurs et ces objectifs sont la base du travail de l'équipe d'animation pour l'élaboration du projet pédagogique.

Objectifs Généraux de l'accueil périscolaire



Le projet de fonctionnement

Modalité d'inscription

Pour participer aux activités de l'accueil périscolaire, les familles doivent remplir un dossier annuel pour chacun des enfants.

Ce dossier contient les informations suivantes :

- Une fiche de renseignements (adresse, contacts, numéro d'allocataire ...)
- Une fiche sanitaire
- Une fiche d'autorisations parentales (intervention en cas d'urgence, droit à l'image, ...)

Pour la période de septembre à décembre 2018, les familles ont dû préinscrire leurs enfants dès le mois de juin 2018 et régler la totalité des présences.

Cette préinscription a permis d'anticiper la fréquentation de l'accueil, et ainsi recruter le nombre d'animateurs nécessaires.

Pour les périodes à venir, à savoir du mois de janvier au mois de juin la facturation des activités sera établie à la fin de chaque mois.

Les enfants peuvent s'inscrire à la journée ou à la demi-journée et l'association prévoit une tarification en fonction du quotient familial

Journée type de l'accueil périscolaire

7h30 – 9h30 :	Accueil échelonné des enfants (mise en place de coin permanent)
9h30 – 11h00 :	Temps d'activités et d'animations
11h00 – 11h30 :	Temps libre
11h30 – 12h00 :	Départ échelonné des enfants (pour ceux qui ne mangent pas à la cantine ou ne sont pas présents l'après-midi)
12h00 – 13h30 :	Temps du repas
13h30 – 14h00 :	Départ pour la sieste pour les moins de 6 ans
	Temps libre pour les + de 6 ans
14h00 – 14h30 :	Temps calme pour les + de 6 ans
14h30 – 16h00 :	Réveil échelonné pour les – de 6ans et proposition d'activités
	Temps d'activité pour les + de 6ans
16h00 – 16h30 :	Goûter
16h30 – 17h00 :	Temps libre
17h00 – 18h00 :	Départ échelonné des enfants.

Les temps de la journée

Accueil des enfants et des parents :

Des espaces sont spécifiquement aménagés pour que l'enfant puisse jouer en toute autonomie. Néanmoins, l'animateur propose de jouer avec les enfants. L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "re-trouver" dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société, sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information.

Activités :

Au-delà de l'accompagnement des enfants dans leur vie quotidienne à l'accueil périscolaire, les animateurs sont force de proposition en ce qui concerne les ateliers, animations, sorties qui seront support à la réalisation des objectifs pédagogiques définis par l'équipe. Voici quelques exemples que peuvent utiliser les animateurs :

- Les ateliers manuels et artistiques
- Les petits jeux (intérieurs & extérieurs)
- Les contes et chansons
- Les sorties pédagogiques
- Grands jeux
- Les rencontres avec les partenaires locaux
- Les activités sportives, culturelles,

L'animateur aura pris le soin de préparer ses animations ainsi que le matériel nécessaire à sa réalisation. Les espaces d'animation seront installés, rangés et nettoyés avec les enfants ayant participé à l'activité.

Temps calme :

Le temps calme est un temps animé ou pas, mais pendant lequel on fait des choses calmes telles que : Lecture, Conte, Dessin,.... Pour les plus jeunes une sieste peut être proposée.

Ce n'est pas un temps de pause pour les animateurs, ils sont force de proposition et garant du calme.

Temps libre :

Le temps libre est fait pour que les enfants se défoulent. Le temps libre est un temps d'animation qui permet aux enfants de se construire avec ses pairs et faire ses propres expériences. Les enfants ont besoin de se construire, d'échanger, d'être seuls ou en groupes sans l'animateur.

Des jeux sont mis à disposition pour qu'ils puissent jouer en autonomie.

Ce n'est pas un temps de pause pour les animateurs, l'animateur doit être présent, au plus près des besoins.

Néanmoins, le temps libre n'est pas non plus une liberté totale des enfants, il doit avoir un cadre.

Temps du repas :

Le temps du repas est un temps de partage, et de plaisir où l'enfant va développer ses goûts. C'est aussi un temps de vie quotidienne, où l'enfant aide à la mise en place et au débarrassage de la table.

L'animateur mange à table avec les enfants ce qui permet à la fois des échanges avec les enfants et la gestion du groupe (incitation à goûter, modulation du niveau sonore, aide à couper les aliments pour les plus jeunes, ...)

L'équipe pédagogique

Elle est constituée de 4 animateurs vacataires diplômés et d'un directeur salarié à plein temps de la structure. L'équipe pédagogique peut être soutenue par des intervenants extérieurs selon leur spécificité.

Le rôle des adultes

L'équipe d'animation est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants. La sécurité physique est constamment assurée par le respect du cadre législatif et par des aménagements de l'espace appropriés, des conduites à avoir sur l'accueil et lors des sorties.

Le rôle du directeur

- ✓ Le directeur est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et du respect du projet éducatif de l'organisateur.
- ✓ Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble de son équipe pédagogique.
- ✓ Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- ✓ Il a en charge la gestion quotidienne de la structure (administrative, financière et matérielle)
- ✓ Il établit des liens avec les familles, les partenaires locaux, les associations

Le rôle de l'animateur

- ✓ L'animateur adhère au projet pédagogique de l'accueil de loisirs
- ✓ Il assure la mise en place d'ateliers et d'animations de qualité, respectueuses des besoins, envies et attentes des parents.
- ✓ Il doit montrer l'exemple par sa tenue, son langage, son attitude et est responsable de ses actes et paroles
- ✓ Il doit respecter chaque enfant, et assurer une égalité de traitement pour tous les enfants fréquentant l'accueil périscolaire.
- ✓ Il veille au respect du matériel et des locaux
- ✓ Il prépare ses activités suffisamment tôt pour parer à tout problème matériel ou d'organisation

- ✓ Il travaille en équipe / informe sa direction de tout problème rencontré avec les familles.
- ✓ Il sait évaluer son travail et celui de l'équipe
- ✓ Il communique avec les familles

L'évaluation.

Il est nécessaire de pouvoir évaluer le travail accompli par rapport au projet éducatif et pédagogique. C'est pourquoi des temps formels et informels seront mis en place afin d'effectuer des bilans individuels (directrice, animateur, stagiaire, bénévole..) et des bilans collectifs (fonctionnement, activités proposées, rôle de chacun dans l'équipe, relation avec les parents, intérêt des enfants, difficultés rencontrées,).

Ils doivent faire ressortir les points positifs et négatifs.

Il est essentiel lors de chaque évaluation de ne pas perdre de vue que ce qui prime avant tout est le bien-être des enfants.